



AVIS DE COURSE
TEIGNOUSE CUP 2016
DU VENDREDI 06 AU DIMANCHE 08 MAI 2016
Prologue Teignouse Cup : jeudi 05 Mai

PREAMBULE :

La course est organisée par l'A.S.N. Quiberon.

L'épreuve est historiquement un regroupement de « SKIFF » pour un grand nombre issu de « Breizh Skiff ».

La Teignouse Cup est au calendrier des épreuves BREIZH SKIFF.

Au fur et à mesure des années, la Teignouse a accueilli les Moth International et les Open Bic.

Dernièrement ce sont les dériveurs doubles « plus lents » qui nous ont rejoints pour la « Classique Double ».

L'esprit de la compétition veut que l'on privilégie, tant que possible, un seul départ pour la flotte skiff, Moth et dériveur double classique.

Pour éviter trop d'écarts entre les temps de course et donc limiter l'attente, les dériveurs classiques double auront un parcours plus court.

Un départ séparé aura lieu pour les Open Bic.

La Teignouse Cup se déroule en deux parties :

Jeudi 05 mai : Prologue (Vous devez confirmer votre participation au Prologue sur la fiche d'inscription)

Vendredi 06, Samedi 07 et dimanche 08 juin: Teignouse Cup.

1. REGLES

Les règles applicables sont :

- Les règles de course à la voile 2013-2016 (RCV)
- Le présent avis de course, les instructions de courses et leurs annexes.
En application de l'annexe G des RCV, les voiliers ne portant pas de numéros dans les voiles ou portant des numéros illisibles ou différents de ceux sous lesquels ils sont engagés seront classés non partant (DNS), sans instructions.

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

- L'article 20 du code de publicité ISAF : l'organisation se réserve le droit d'appliquer sur chaque bateau les stickers de ses partenaires privilégiés, en application de l'article 20.3 (d) (i).
- L'épreuve est courue sous la catégorie C de publicité

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- La régata est ouverte aux bateaux :

- **de type Skiff doubles et solitaires (RS 800, B14, 4000, RS700...).**
- **Moth international**
- **de type Dériveur double classique (vaurien, 470, équipe, Snipe...)**
- **OPEN BIC**

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. **CONFIRMATION D'INSCRIPTIONS**

Le montant des frais d'inscription *après le 20 avril* **pour les jeudi, vendredi, samedi et dimanche est fixé à :**

90€ pour les doubles
55€ pour les solitaires
45€ pour les Open Bic

Pour toute inscription et règlement avant le 20 Avril, tarifs réduits :

Prologue + Teignouse Cup : double 75 €, solitaire 45 €, Open Bic 40 €

Teignouse Cup : double 70 €, solitaire 40 €, Open Bic 35 €

Ce prix comprend :

- Les frais de vérification technique des bateaux
- Les frais d'organisation de course et de logistique
- Le pot d'accueil du Vendredi 06 mai
- La soirée des équipages du Samedi 07 mai

Tarif soirée accompagnateur : 15 €/adulte, 9 €/enfant à cocher sur la fiche d'inscription

Tout concurrent souhaitant participer à la Teignouse Cup doit envoyer une demande d'inscription accompagnée du règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'A.S.N Quiberon.

Annulation des engagements:

Les annulations d'inscription, les déclarations de forfait et demandes de remboursement devront être exprimées par courrier afin d'éviter toute contestation.

Le remboursement des frais d'inscription s'effectuera selon le barème suivant :

- Tout désistement intervenant avant le 30 avril sera intégralement remboursé
- Tout désistement intervenant entre le 30 avril et le 05 mai sera remboursé à 50 %
- Passé la date du 05 mai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

5. **PROGRAMME**

Jeudi 05 mai	10 h 00/19 h 00 : Accueil et confirmation des inscriptions. Les confirmations d'inscription pour le prologue seront enregistrées jusqu'à 12 h 30 14 h 00 : Briefing coureurs (important car possibilité d'un format de course spécial) 15 h 00 : Mise à disposition pour le départ du Prologue
Vendredi 06 mai	9h/12 h 00 : Accueil et confirmation des inscriptions. 13 h 00 : Briefing coureurs 14 h 00 : Mise à disposition pour une à plusieurs manches à suivre 19 h 00 : Pot d'accueil
Samedi 07 mai	10 h 00 – Briefing coureurs 11 h 00 – Mise à disposition pour une à plusieurs manches à suivre 19 h 30/20 h 00 – Soirée des équipages (apéro, banc d'huîtres et repas)
Dimanche 08 mai	10 h 00 – Briefing coureurs 11 h 00 – Mise à disposition pour une à plusieurs manches à suivre à partir de 15h30 : remise des prix et pot de clôture

6. **JAUGE**

Chaque bateau doit produire un certificat de jauge valide

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course de « La Teignouse Cup 2016 » compléteront cet avis de course, elles seront mises en ligne sur le site du club et/ou seront distribuées sur place.

8. PARCOURS

Parcours banane et Raid « trophée Claude Lesage »

10. CLASSEMENT

Le système de points a minima est utilisé pour le classement.

Le classement du Prologue sera établi sur la ou les courses courues le jeudi 05 mai.

Le classement de « la Teignouse Cup 2016 » sera établi sur l'ensemble des manches courues le vendredi, samedi et dimanche.

Un classement pour : La Teignouse Cup (intersérie Skiff)

Un classement pour : la Classique Double (intersérie)

Un classement pour les Open Bic.

11. RESPONSABILITES

Tous les concurrents participent à La Teignouse Cup sous leur propre responsabilité. Les équipages sont responsables des dommages occasionnés à des tiers. Le propriétaire de chaque bateau est tenu de présenter une attestation d'assurance à jour, couvrant sa responsabilité civile.

En fonction des conditions météorologiques ou d'autres imprévus, le skipper prendra seul et sous sa propre responsabilité la décision de participer ou non aux étapes.

13. INFORMATIONS PRATIQUES

Il est possible de camper dans l'enceinte du club sous votre propre responsabilité, merci d'en faire la demande préalable.

Le club décline toute responsabilité lors du couchage sur site, notamment pour les mineurs qui sont à la charge des parents ou des adultes accompagnateurs.

- Pour votre hébergement :

Notre partenaire « Hôtel IBIS » vous proposent des **tarifs préférentiels**
selon disponibilité et réservation anticipée!

Hôtel IBIS Styles **Contact : Tel. 02 97 58 35 80 – Mail h8466-gm@accor.com**

A proximité : le camping du Conguel :02 97 50 19 11 ou www.campingduconguel.com

l'Hôtel de Port Haliguen : 02 97 50 16 52 ou contact@hotel-port-haliguen.com

l'Hôtel Europa : 02 97 50 25 00 ou europa.hotel@wanadoo.fr

ou renseignement via l'office du tourisme de Quiberon : 02 97 50 07 84 ou www.quiberon.com/se-loger

- Restauration : Possibilité d'acheter des sandwichs sur place. Pensez à réserver en avance.

14. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « **La Teignouse Cup 2016** », à laquelle le coureur participe, et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

15. INFORMATIONS :

Toutes informations complémentaires sont disponibles auprès de :

Association Sportive et Nautique de Quiberon
Boulevard des Émigrés - 56170 QUIBERON
Tél. 02 97 30 56 54 - Fax 02 97 30 57 20
E-mail communication-asnq@orange.fr



INSCRIPTION TEIGNOUSE CUP 2016
Vendredi 06, Samedi 07 et Dimanche 08 mai 2016

TYPE de bateau :

NUMERO de voile :

Participera au Prologue du jeudi 05 mai : **OUI** - **NON**

	BARREUR	EQUIPIER
N° Licence 2016		
Nom		
Prénom	F ou M	F ou M
Date de naissance		
Nom et numéro du Club		
Adresse		
Code Postal et ville		
Tél mobile		
EMAIL (en majuscule SVP)		

Nombre d'accompagnant en plus des coureurs au dîner du SAMEDI 07 MAI : _____
 (joindre le règlement de **15 €/personne – 9 €/enfant**)

Attestation

- Je m'engage à respecter les règles de l'I.S.A.F. et de la F.F.V. et les instructions de course
- Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe
- Je certifie exact les renseignements portés sur cette fiche
- Il appartient à chaque bateau, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M
 autorise mon enfant

Je soussigné, M
 autorise mon enfant

à participer à la régata et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire : lu et approuvé)

- Fait à Quiberon le 2016

BARREUR

Fait à _____ Le _____
 Signature précédée de « lu et approuvé »

EQUIPIER

Fait à _____ Le _____
 Signature précédée de « lu et approuvé »

Ne pas oublier :

Licence FFV 2016

Visa médical sur la licence ou un **certificat médical** de moins de 12 mois

Autorisation parentale pour les mineurs

Pour les coureurs étrangers non résidents en France, une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1.500.000 € ou sa licence incluant cette assurance (présentation de l'original obligatoire)

Autorisation droit à l'image : OUI NON

Carte de publicité : OUI NON